

## Question orale CM 20190513

Monsieur le Maire,

Fin 2018 le second rapport de la Cour des Comptes Régionale au sujet des Pompes Funèbres Intercommunales met en cause des pratiques de gestion d'un autre âge.

Aux rémunérations inconvenantes dénoncées en 2015, comparables à celle méritée du président de la République, s'ajoutent maintenant des remises gracieuses pour des obsèques de proches et un train de vie des dirigeants et des administrateurs, élus de la Métro, indignes et indécents quand des citoyens dans la peine d'avoir perdu un être cher se trouvent contraints par le prix à payer.

La Metro, il y a une semaine, a déclaré attendre que le Procureur de la République statue pour se porter partie civile. C'est vraiment le minimum qu'elle pouvait faire alors qu'elle est l'actionnaire très majoritaire de cette société d'économie mixte, en charge normalement de son contrôle. Tous les abus ont eu lieu entre 2008 et 2016, période à majorité métropolitaine de gauche à laquelle vous apparteniez.

Nous vous demandons aujourd'hui de nous communiquer, car c'est peut-être en fait l'arbre qui cache la forêt:

- l'inventaire actualisé des Sociétés d'Economie Mixte de la Métropole
- la part de capital détenu par la Métropole dans chacune
- la liste des administrateurs élus de la Métropole, en poste actuellement
- les derniers rapports des commissaires aux comptes

Nous vous demandons d'intervenir pour que des audits soient entrepris rapidement, y compris à la Semitag.

S'agissant des PFI que pensez-vous d'une action en justice de votre part, en tant que Maire de la commune de Seyssins, membre de la Métro ?